


G. LEFRANÇAIS



PRIX : 0 FR. 25



OU VONT LES ANARCHISTES?

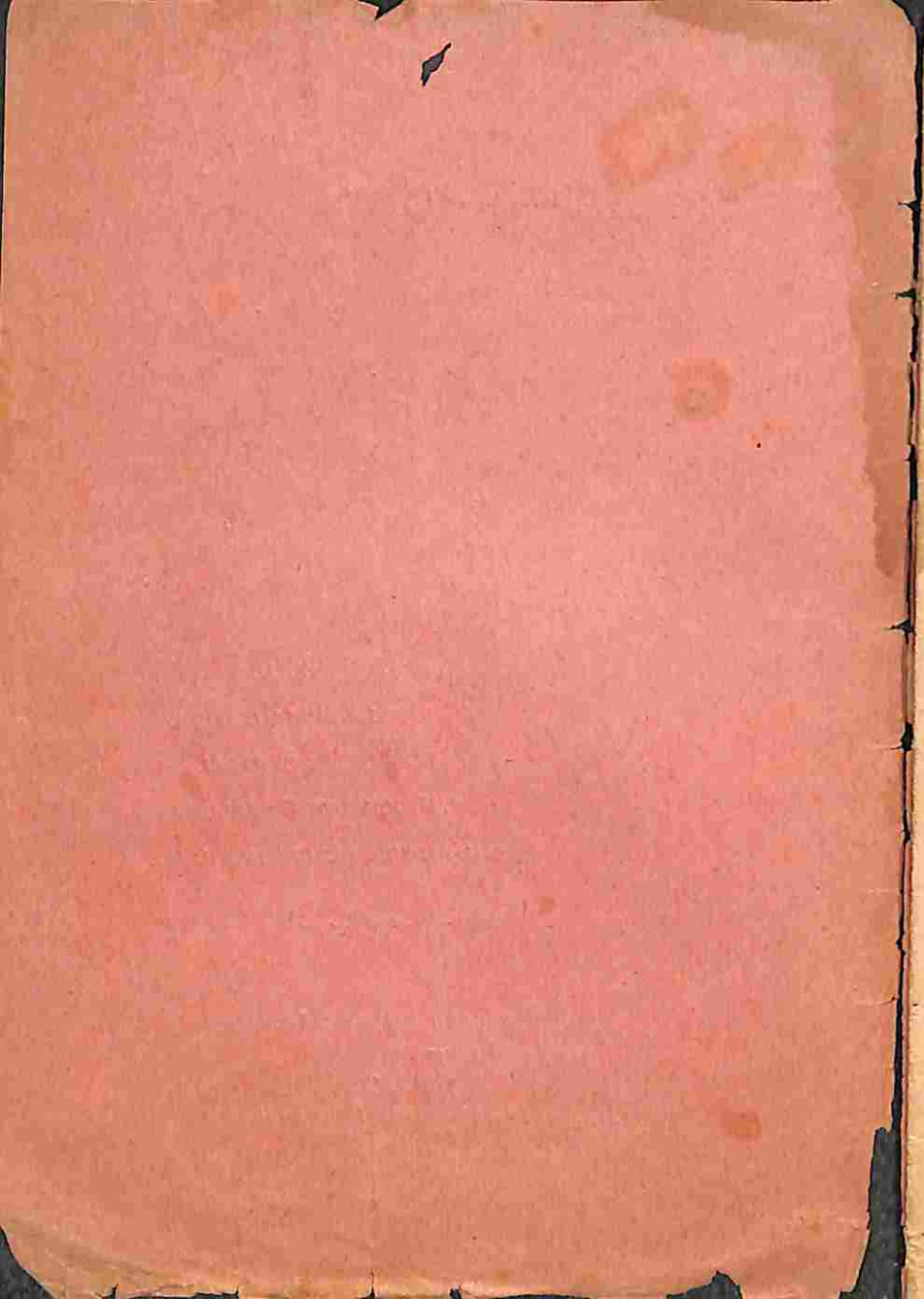


ÉDITÉ
PAR LA BIBLIOTHÈQUE
DU COMITÉ CENTRAL
DE L'UNION DES SOCIALISTES
POUR L'ACTION RÉVOLUTIONNAIRE



En vente chez les principaux Libraires

Dépôt chez le citoyen E. ODIN, 73, rue Doudeauville,
et au Siège de tous les Comités adhérents au Comité central
de l'Union



OU VONT LES ANARCHISTES ?

LES ANARCHISTES MODERNES

I

En abordant cette question nous tenons à déclarer que nous le ferons sans parti pris de critique et surtout sans esprit de récrimination.

Parmi les anarchistes nous avons le plaisir de compter d'excellents amis tels que Kropotkine, Reclus (Elisée) et les frères Thomachot, dont l'un est mort à la peine il y a deux ans, à Paris, et dont l'autre a dû s'expatrier avec les siens, tout travail lui ayant été retiré à Genève à cause de ses convictions.

C'est assez dire que nous n'avons contre les anarchistes aucune animosité.

Mais puisque depuis une dizaine d'années surtout un nouveau régiment est venu s'adjoindre à l'armée révolutionnaire socialiste, groupant autour de son drapeau un grand nombre de jeunes et actives intelligences qui prétendent conduire la Révolution sociale vers ses véritables destinées, il doit être permis de se demander si, malgré leur assurance et leur bonne volonté, ils ne nous feraient pas, très sincèrement d'ailleurs, retourner en arrière.

De tout temps l'épithète d'anarchiste a été appliquée par les conservateurs à leurs adversaires.

En dépit de toute étymologie, « anarchie » et « désordre » ont été considérés comme synonymes par les partisans du *statu quo* et les opposants plus ou moins intéressés à tout changement que ce soit dans l'ordre social existant.

A chaque fois que les opprimés ont revendiqué contre leurs oppresseurs; que les volés ont voulu se révolter contre les voleurs, ceux-ci ont crié : « à l'anarchie » !

A ce point de vue, tout réclamant que ce soit, depuis le *doux* Bailly par exemple, qui n'hésita point pourtant à faire massacrer le peuple au Champ de Mars en 1791; l'*austère* François Arago, qui le fit « mordre » en Juin 1848; le *grand* Gambetta, qui, en 1880, songeait à l'aller « traquer dans ses repaires », jusqu'à Clémenceau qui, aidé de son ami Boulanger, n'hésiterait pas, demain, à faire mitrailler les prolétaires, comme le fit Thiers en 1871, tous ont été traités tour à tour « d'anarchistes » par les conservateurs de leur époque et de tous pays.

Il faut en prendre son parti.

Mais il n'y a bien entendu aucune comparaison à établir entre les anarchistes dont nous nous occupons et les saltimbanques politiques qui, depuis un siècle notamment, n'ont jamais eu en vue que de trahir la Révolution au seul profit de leur ambition personnelle.

Il faut également laisser en dehors des anarchistes modernes ceux qui, sous le nom plus connu d'*Hébertistes*, furent guillotins de par la grâce de M. de Robespierre.

Ni Hébert, ni Anacharsis Kloots, ni Chaumette, ni Rossignol, ni Ronsin, ni leurs autres amis de la Commune révolutionnaire — les anarchistes mo-

dernes le reconnaîtront je suppose — ne peuvent être confondus avec ceux-ci.

Leur idéal n'était point le même.

C'est donc seulement des anarchistes de nos jours, s'affirmant comme les seuls révolutionnaires, que nous nous demandons : Où vont-ils ?

II

Leur histoire date d'hier.

Bakounine peut en être considéré, sinon comme le père, du moins comme un de leurs plus remarquables inspireurs.

Je ne crois guère me tromper en avançant que l'anarchisme moderne, comme conception révolutionnaire spéciale, prit officiellement naissance au Congrès internationaliste Jurassien, tenu à Genève en Septembre 1873 et dans lequel furent rompues toutes attaches avec le Conseil général de Londres, dont les allures dictatoriales, sous l'influence de Marx, avaient soulevé une formidable opposition parmi les sections demeurées fidèles à l'esprit fédéraliste qui avait jusque-là caractérisé l'*Internationale* tout entière.

Je me rappelle avec quelle fougue toute méridionale le compagnon Brousse

— Le Locle alors admirait ses vertus —

raillait les partisans du *quatrième État*, dont il est aujourd'hui l'un des plus fervents zélés.

« T'en souviens-tu, Brousse, t'en souviens-tu ? »

Seulement les anarchistes d'alors crurent devoir encore s'abriter derrière le Fédéralisme, sur les données duquel il était du moins facile de s'expliquer.

Puis vint le Congrès fédéraliste du 18 mars 1876, tenu à Lausanne.

L'anarchie sortit alors de ses premiers langes.

Les compagnons Elisée Reclus et Brousse en furent les parrains.

Dans ce Congrès, ceux-ci dénoncèrent sans pitié la Commune de Paris de 1871 comme un type de gouvernement autoritaire, à cause surtout de sa reconstitution des *services publics*, la bête noire des anarchistes.

Pauvre Commune ! traitée d'autoritaire !

Comme on voit bien que Reclus, fait prisonnier dès le 4 avril à Châtillon avec tous les braves compagnons d'armes de l'héroïque Duval, ne savait vraiment pas comment les choses s'étaient passées ! — Non plus que Brousse qui, alors, étudiait tranquillement la médecine à Montpellier !

A Lausanne donc, en 1876, toute organisation que ce soit, fédération ou autre, toute délégation propre au fonctionnement de cette organisation, furent déclarées anti-révolutionnaires.

Retombant dans les errements des abstracteurs de quintessence, les anarchistes déclarèrent que, sous peine de n'être qu'une nouvelle forme d'exploitation, la Révolution ne devait avoir d'autre objectif que de créer un milieu dans lequel, désormais, l'individu ne relèverait plus que de lui-même, sa volonté régnant sans limite..... pas même celle du voisin, cette seule restriction suffisant à ruiner le système par sa base.

— ... « Pardon — interrompt aussitôt un anarchiste que j'aime et estime tout particulièrement — comme tout socialiste, nous nous réclamons de la solidarité.

— C'est entendu, cher ami. Nous examinerons

plus loin votre restriction, mais permettez-moi d'abord d'exposer vos « principes ».

III

Lorsqu'on parcourt la littérature anarchiste — brochures, livres, journaux, manifestes et programmes de leurs divers groupements — on s'aperçoit promptement qu'aucune de leurs critiques et revendications politiques et économiques contre l'ordre social actuel ne diffère, dans la forme ni dans le fond, de celles exposées depuis longtemps par les socialistes qui les ont précédés.

Je ne leur ferai non plus l'injure de supposer qu'ils s'imaginent même avoir inventé l'abstention électorale. — Ils sont trop intelligents, je le sais, pour y insister.

« Plus d'Etat, plus de propriété individuelle, plus de « parlementarisme, plus de légalités fiscales. — « Guerre au capitalisme, guerre aux privilèges de « toutes sortes, guerre à l'exploitation de l'homme « par l'homme. — Plus de frontières, plus de guerre « de peuples à peuples. — Enfin guerre sans trêve à « toute autorité, élue ou non élue, dynastique ou « simplement temporaire. »

Tels les divers objectifs que déclarent poursuivre incessamment tous les groupements anarchistes qui se sont donné jusqu'alors la peine de nous annoncer leur existence.

Il y a plus.

Plusieurs compagnons qui, sans faire tort aux autres, peuvent être considérés comme des plus intelligents, ont été traduits — sous prétexte de société secrète — devant les assises de Lyon, au commen-

cement de l'année 1883. Il avaient là une excellente occasion d'exposer les principes de l'anarchie.

Avec une grande dignité et une incontestable énergie, les ouvriers Bordat et Bernard, le savant Kropotkine, l'écrivain de talent Emile Gauthier, ont fait une critique serrée, logique, des iniquités sociales légitimant toutes revendications que ce soit, individuelles ou collectives.

Il n'est pas un socialiste qui n'eût signé des deux mains leur juste et véhément réquisitoire contre l'état politique et social actuel.

Mais où se trouvait l'anarchisme dans toute cette affaire ? — On en est encore à se le demander.

Rien, ni dans leurs publications, ni dans leurs discours, ni dans leurs conférences, rien qui donne l'idée d'une conception nouvelle concernant la Révolution sociale.

Quant à leurs négations, leurs critiques du présent, il y a belle lurette que les socialistes de toutes écoles sont d'accord sur ces négations et ces critiques.

Depuis que Proudhon a passé par là, elles sont monnaie courante pour tous les révolutionnaires.

C'est seulement sur les moyens de prévenir quelque *choc en retour*, au lendemain d'une situation restituant aux travailleurs la possibilité de s'affranchir, qu'il reste pour eux à s'entendre, toute réserve faite du droit qu'auront les intéressés de s'en servir ou d'en adopter d'autres, en raison des circonstances qu'on peut prévoir sans doute mais non préciser à l'avance.

Quant au caractère *positif* de leur doctrine ou, mieux, de leur point de vue spécial, les anarchistes ne se sont fait connaître encore que par ces deux formules qui, d'après eux, doivent être la loi et

les prophètes de tout révolutionnaire sérieux :

« Fais ce que veux. »

« Puise à même le fonds commun de la richesse sociale. »

Comme, d'autre part, ils s'affirment en même temps communistes, il y a lieu d'examiner si ces formules concordent avec certaines nécessités sociales inéluctables et, ensuite, si elles ne sont pas contradictoires, non seulement du communisme, mais des données générales qui constituent l'objectif commun aux socialistes quels qu'ils soient, c'est-à-dire si, par un chemin détourné, lesdites formules ne nous ramèneraient pas tout simplement à l'état bourgeois qu'il s'agit de détruire.

« FAIS CE QUE VEUX »

I

Quelle est, tout d'abord, la donnée générale acceptée par tous les socialistes sans distinction ?

« Créer — toutes réserves faites quant aux moyens — un milieu social dans lequel les intérêts collectifs et ceux individuels s'harmonisent de telle sorte que tout effort en vue de satisfaire les uns profite du même coup à la satisfaction des autres. »

C'est-à-dire que tout ce qui contribue à accroître la vie sociale augmente en même temps pour l'individu les moyens de développer d'autant plus ses facultés; de même que tout accroissement de celles-ci contribue au développement de la vie collective.

Puisque les anarchistes se déclarent communistes, laissons de côté toute autre conception socialiste et voyons si vraiment ils peuvent s'affirmer comme tels.

Jusqu'alors les *communistes* — autoritaires ou autres — formulent ainsi leur conception :

« De chacun selon ses forces — ou facultés. »

« A chacun selon ses besoins. »

Ce qui veut dire que la reconnaissance pour chacun du droit de consommer — ou, mieux, de se développer — a pour conséquence le devoir pour chacun aussi de produire, de concourir au développement de tous, dans la limite de ses forces naturelles et acquises.

Or, puisque les anarchistes se disent communistes — et nul n'a le droit de douter de leur sincérité — comment peuvent-ils concilier leur affirmation avec le « Fais ce que veux. »

Et s'il leur plaît de consommer sans produire ?

— Nous croyez-vous donc des imbéciles ou de malhonnêtes gens, pour émettre une telle supposition ? — répliquent aussitôt les anarchistes.

— Ni l'un, ni l'autre.

— Mais si vous admettez comme nous que tout droit de consommer implique la nécessité de produire, que devient dès lors votre formule, ou plutôt, pourquoi cette formule, sans valeur applicable ?

— Mais — reprennent les anarchistes — nous vous l'avons cent fois dit déjà, nous lui reconnaissons un principe supérieur : La solidarité.

— Soit. Et en cela vous avez grandement raison, car cette solidarité s'affirme plus étroitement chaque jour.

Mais, pour la centième fois aussi, à quoi bon alors votre formule idéale « Fais ce que veux », puis-

que vous subordonnez — non... ce mot vous choque — vous rectifiez cette volonté idéale par l'inexorable loi de solidarité, à laquelle moins que jamais nul ne peut se soustraire, sous peine de n'être pas ?

— Du reste — reprennent les anarchistes — en admettant même que certains individus croiraient ne pas devoir contribuer de leurs propres efforts à la création de ce qui leur est indispensable pour vivre, ils n'en devraient pas moins être considérés comme en ayant absolument le droit, d'abord parce que nul ne pourrait moralement s'y opposer et ensuite parce qu'« il y aura toujours plus de produits qu'il ne sera besoin et qu'ainsi personne ne sera lésé. »

Tout d'abord et sans s'en douter, les anarchistes à ce propos reprennent ainsi pour leur compte la fameuse et si commode théorie bourgeoise, qu'au nom de la fantaisie, il peut exister pour certaines natures un droit primordial de vivre aux dépens des autres, sans se soucier le moins du monde du surcroît d'efforts que ceux-ci y devront employer.

Il pourrait bien s'élever et avec d'autant plus de raison, ce nous semble, de vives protestations de la part des travailleurs qui, précisément, ont surtout en vue à cette heure de mettre fin au plus tôt à cette « division des fonctions », très préconisée de ceux qui ne s'attribuent que celle de consommer et de jouir.

Ce simple changement de parasites pourrait bien ne les pas satisfaire.

Mais ne nous arrêtons pas à cette objection — rétrograde d'après les anarchistes — et supposons même qu'elle ne puisse être soulevée.

Il est une autre affirmation cependant sur laquelle il faut néanmoins s'expliquer.

« Il y aura toujours — disent les anarchistes pour le besoin de leur cause — plus de produits qu'on n'en pourra consommer. »

Comment donc cela, s'il vous plaît ?

En sommes-nous arrivés à ce point, vraiment, d'assurer que la matière consommable ne fera jamais défaut et qu'on la pourra transformer, sans limiter son emploi à la satisfaction de besoins réels, jusqu'à la gaspiller ?

Eh bien ! admettons même qu'on puisse sérieusement l'affirmer. — Il reste encore à considérer que l'avenir social recherché ayant pour but de réduire au minimum possible — pour tous — le temps et les efforts employés à la satisfaction des besoins du corps, afin de consacrer un temps plus long au développement intellectuel, il est difficile de supposer que les travailleurs consentiront à créer des produits en quantité supérieure à leur besoin de consommer, pour le seul plaisir de les fabriquer alors qu'il en prévoiront la parfaite inutilité.

Ce qui semble plus probable, au contraire, c'est que les besoins individuels croissant en raison de la possibilité de les satisfaire, il se produira un écart constant à ce propos, ce qui prédisposera fort peu l'individu à travailler uniquement en vue de satisfaire les besoins de ceux qui trouveraient plus agréable de ne s'en point occuper eux-mêmes.

Toutes réserves, s'entend, en faveur des malades et des incapables.

La théorie du « Fais ce que veux » pourrait bien en ce cas préparer certains désagrèments à ceux qui, la prenant au sérieux, s'aviseraient, bourgeois d'un nouveau genre, de la vouloir pratiquer.

II

Puis, si l'on examine avec quelque attention les moyens mis actuellement en œuvre pour suffire aux nécessités de la production, il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir bien vite que ces moyens se prêtent de moins en moins à la fantaisie et au caprice que suppose — sous peine de n'avoir aucune portée — la formule « Fais ce que veux » qui logiquement caractérise l'anarchie.

Que l'on prenne en effet le plus simple des produits et qu'on en analyse les éléments, on se convaincra très facilement que ce produit résulte d'une série d'efforts combinés de telle sorte que, leur concordance faisant défaut, le produit ne peut plus se réaliser dans des conditions qui le rendent accessible à tous.

Dans ses procédés simplistes l'artisanerie laissait autrefois plus de latitude au producteur — en apparence du moins. Mais ces procédés ne suffisant plus aux besoins d'aujourd'hui, il serait assez oiseux de songer à y revenir, tel désir qu'en pussent avoir les anarchistes, qui, je le suppose d'ailleurs, n'y songent certes pas plus que nous.

Et puis est-il même exact de dire que l'artisanerie donnât vraiment plus de latitude aux travailleurs ?

Pour qui se rappelle l'époque où elle florissait encore dans une grande quantité de métiers alors en dehors du machinisme, les façons et les éléments divers dont se composait l'objet ainsi fabriqué étant au moins en aussi grand nombre qu'aujourd'hui, il fallait bien qu'il y eût entente également entre les divers artisans qui s'en occupaient, pour éviter tout retard dans sa fabrication complète, autant dans

l'intérêt du consommateur que dans le leur propre.

Cette entente, pour être moins rigoureuse que dans la grande industrie, n'en était pas moins alors comme de nos jours absolument contradictoire avec le « Fais ce que veux ».

Supposons même que la distribution des forces à domicile chez le producteur se réalise complètement — comme semblent le faire prévoir de récentes expériences à ce propos — et qu'ainsi les avantages de l'ancienne artisannerie puissent se combiner avec les nécessités mécaniques actuelles de la production, ce qui alors soustrairait les travailleurs à l'enfer des usines. Est-ce que pour cela le travail de chacun n'en demeurerait pas moins solidaire, non seulement du travail des autres, mais encore des forces motrices mises à sa disposition et dont l'emploi sera forcément régularisé, ne fût-ce que pour donner aux distributeurs eux-mêmes de ces forces les heures de repos auxquelles ils auront droit eux aussi ?

Poser ces questions, n'est-ce pas les résoudre ?

Or, si l'activité individuelle ne peut utilement se manifester sans entente préalable, si courte, si fugitive même qu'en soit la durée, que vaut dans ce cas la formule « Fais ce que veux » ? — Que devient l'anarchie ?

« PUISE A MÊME LE FONDS COMMUN DE LA RICHESSE
SOCIALE »

Après cette première formule anarchiste s'appliquant à la production, examinons la valeur relative de la seconde quant à la consommation.

« Puise à même le fonds commun de la richesse sociale. »

Soit.

Admettons, comme l'affirment les anarchistes, que ce « fonds commun », s'alimentant sans qu'on sache trop comment, soit pourtant inépuisable et que ceux qui y auront contribué de tous leurs efforts soient assez bons garçons ou assez satisfaits eux-mêmes pour y laisser « puiser à même » ceux qui, usant de leur droit à ne rien faire, n'y auront point coopéré.

Où se trouvera ce « fonds commun »? puisque, toujours au nom de sainte anarchie, on considère toute organisation que ce soit comme étant contraire au « principe », et cela à tel point, qu'un jour l'ex-anarchiste Brousse, dans son horreur de tout *service public*, fit à Genève une conférence pour démontrer qu'on pouvait très bien par exemple supprimer le *service des postes* en revenant au système des *commissions amicales*.

Les socialistes, — non anarchistes, — à quelque point de vue qu'ils envisagent l'économie sociale à venir — communistes ou mutualistes — qu'il s'agisse de répartition ou d'échange, sont du moins d'accord pour reconnaître qu'il est indispensable d'établir des magasins généraux où les produits de toute nature, agricoles et manufacturés, seront amenés pour être ensuite livrés aux consommateurs de manière à éviter les sophistications dont ils sont l'objet à cette heure de la part d'intermédiaires parasites.

Tous sont également d'accord sur la nécessité de dresser une statistique générale des produits, établissant leur nature, leur quantité et leur provenance, afin d'assurer aux consommateurs l'arrivée de ceux dont ils auront besoin et d'éviter d'inutiles

déplacements et encombrements, ainsi que les onéreuses avaries et déperditions qui en résultent.

Sans doute les procédés jusqu'alors indiqués par les socialistes peuvent paraître très critiquables et même sans valeur. Toujours est-il qu'il est indispensable de s'en préoccuper.

Les anarchistes, eux, logiquement rebelles à toute organisation administrative, devraient du moins s'expliquer sur la façon dont ils supposent (je ne dis pas *entendent*) que les choses se *pourront* passer sans le secours d'un agencement administratif quelconque (1).

... J'entends quelques compagnons murmurer : « Cet homme nous suppose vraiment d'une simpli-
« cité par trop grande. »

Je n'ai rien à supposer de ce genre.

Certes ni Reclus ni Kropotkine, entre autres, ne peuvent être taxés de *simplicité*. Leur savoir et leur intelligence se sont depuis assez longtemps révélés dans leurs remarquables travaux scientifiques.

Dans sa *Nouvelle Géographie*, Elisée Reclus a trop clairement établi sa compétence, en décrivant avec une merveilleuse prescience le rôle assigné dans l'avenir à chacun des peuples qu'il a étudiés, quant à leurs relations générales, pour qu'on le puisse taxer d'ignorance.

Mais c'est précisément à cause de cela qu'on a le droit de lui demander — ainsi qu'à tous les anarchistes conscients — comment dans l'avenir qu'ils poursuivent les choses se pourront passer sans organi-

(1) Le *Révolté*, qui, il n'y a pas longtemps encore, soutenait cette thèse économique-sociale, vient de l'abandonner. Mais aussi bon nombre d'anarchistes — à raison, ce nous semble — commencent à trouver que cet organe abandonne la cause.

sation aucune, c'est-à-dire sans entente préalable, sans accord entre les intéressés, sans *modus vivendi* accepté par eux et auquel il leur faudra bien se soumettre, si court que sera le contrat, mais qui sera malgré tout une infraction au « Fais ce que veux ». — Et comment aussi chaque consommateur se pourra mettre en relations avec le fameux « fonds commun de la richesse sociale. »

ANARCHIE ET PATRIOTISME

Si les anarchistes, au double point de vue de la production et de la consommation quant à l'organisation sociale à venir, ont adopté des formules très acceptables en somme par la bourgeoisie dont elles ne changeraient guère les habitudes d'exploitation, il est un point sur lequel ils sont par exemple d'une étrange précision, quant à l'expression dont ils se caractérisent.

Ils s'affirment hautement et en toute occasion comme « anti-patriotes. »

Les socialistes — depuis qu'il en existe en France — se sont toujours nettement prononcés contre le chauvinisme.

Les odieuses guerres de races, de peuple contre peuple, reposant sur d'ineptes et d'abominables calculs dynastiques ou d'aveugles questions d'intérêts économiques embrouillées à plaisir par les tripoteurs de la finance et de l'industrialisme, ont été l'objet d'incessantes et unanimes critiques de la part des socialistes, qui n'ont jamais manqué de vouer à l'exécration et au ridicule en même temps

le fameux adage : « Je suis Français, mon pays avant tout. »

La Commune de Paris en 1871, comme celle de 1792, s'honora de contenir des étrangers dans son sein. Les combattants de 1871 mouraient non seulement aux cris de : Vive la Commune ! mais surtout de : Vive la République sociale universelle !

En 1848, le *Chant des Soldats*, de Pierre Dupont, avait pour refrain :

Les peuples sont pour nous des frères.

Il serait assez difficile ainsi de transformer les socialistes révolutionnaires français en patriotes ridicules.

Les anarchistes, dans leur ardeur anti-chauvine croient devoir déclarer qu'ils « sont anti-patriotes ».

Qu'entendent-ils par là ?

Veulent-ils seulement affirmer qu'ils placent la Justice et l'Humanité au-dessus des étroits et égoïstes intérêts de la Patrie ? — La chose est entendue par tous. — Ce n'est dans ce cas qu'une simple répétition.

Mais prétendraient-ils par hasard que l'existence et l'intégrité de la France les intéressent si peu qu'ils ne croiraient point utile de les défendre si elles étaient de nouveaux menacées ?

Dans ce cas ils ne seraient qu'une contre-épreuve du *Dérouléisme* : les deux se complèteraient.

Tous deux en effet arriveraient au même résultat.

Que les Dérouléistes cherchent à exciter — assez vainement d'ailleurs et c'est fort heureux — de brutales passions d'un autre âge en vue de la *Revanche*, parce que leur épaisse cervelle ne leur permet pas de comprendre que le rôle militaire de la France est fini..... Et il est à présumer qu'il ne

tardera guère à en être de même pour l'Allemagne....
Cela s'explique.

Inconsciemment ou non, ces patriotes à tous crins travaillent uniquement à ruiner la Révolution au bénéfice du militarisme, dût la France en périr définitivement.

Mais que celle-ci, envahie de nouveau à la suite de revers amenés par l'inepte ou perfide patriotisme des Déroulédistes, les anarchistes, au nom de leur « anti-patriotisme » affirment qu'il n'y aurait qu'à se croiser les bras et à laisser faire, ce serait vraiment un comble.

Est-ce que — gloire ou malheur peu importe — France et Révolution ne sont pas synonymes aujourd'hui comme hier ?

Est-ce que ce n'est pas précisément pour cela que, malgré leurs incessantes platitudes, nos prétendus républicains officiels se sont heurtés à un inflexible *non possumus* auprès des puissances monarchiques dont ils sollicitent bassement l'alliance ?

Qui ne comprend dès lors que si, demain, la France étant envahie comme en 1870, les socialistes se croisaient stupidement les bras au nom de « sainte Anarchie », s'en serait fait pour des siècles de l'affranchissement des travailleurs ?

Que les anarchistes consultent à ce propos, non les prolétaires français qu'ils pourraient suspecter de chauvinisme imbécile, mais les révolutionnaires russes, polonais, allemands, espagnols, italiens et même ceux des deux Amériques, plus dégagés encore des intérêts français, ils verront ce qu'on leur répondra.

Dérouléisme à rebours ou incohérence, tel se peut qualifier — au point de vue révolutionnaire — l'anti-patriotisme des anarchistes.

LA PROPAGANDE PAR LE FAIT

I

Si les affirmations économiques des anarchistes ne nous paraissent pas de nature à justifier leurs prétentions de conduire seuls la Révolution sociale vers son but; si même, à bien prendre, ils semblent au contraire en préparer quelque nouvel et lamentable avortement, il n'est pas non plus sans intérêt d'étudier aussi leurs procédés de propagande, soit au point de vue de leur originalité prétendue, soit à celui de leur valeur morale intrinsèque.

Il ne s'agit pas, cela s'entend, de les juger d'après la légalité et la morale bourgeoises, toujours si favorables aux voleurs lorsqu'ils ont réussi.

Sur ce terrain, en effet, il n'est d'acte, si monstrueux soit-il, qui ne puisse supporter avantageusement la comparaison avec ceux dont la bourgeoisie s'enorgueillit volontiers chaque jour, les décorant du nom de « savoir-faire » ou d' « habileté ».

Ne reconnaissant aucune valeur aux verdicts rendus par les soi-disants juges de nos jours, nous nous garderons bien de mesurer à leur aune les faits dont se caractérise la propagande anarchiste.

Nous les contrôlerons seulement d'après le but qu'elle se propose.

Sur ce plan, nous nous croyons d'autant plus en droit de les investiguer que, réclamant pour ces faits des déclarations de solidarité de la part des socialistes révolutionnaires, ceux-ci ne peuvent répondre à de semblables appels qu'après avoir scruté le caractère et la portée des actes dont il s'agit.

Conformément à leur donnée, les anarchistes affirment que, seul juge de l'importance de ses griefs contre la société ou l'un quelconque de ses membres, l'individu demeure libre dans le choix des moyens d'en poursuivre le redressement.

De cette affirmation est née la « propagande par le fait ».

Cette propagande que nous avons vue à l'œuvre depuis plusieurs années, il nous paraît utile d'en passer en revue les principales étapes historiques pour en établir la valeur exacte.

Le premier acte s'en produisit, vers 1878, à *Benevente*.

Un excellent et digne révolutionnaire, le citoyen Cafiero, avec quelques autres compagnons, s'emparèrent de la municipalité dont ils détruisirent les registres d'état civil et autres.

Leur victoire fut de peu de durée : le soir même Cafiero et ses amis couchaient en prison.

Cette tentative fut l'occasion de critiques acerbes de la part d'un journal socialiste français, critiques qui dépassèrent à mon avis le droit de leur auteur.

On pouvait sans doute reprocher aux anarchistes italiens d'avoir fort inutilement risqué leur liberté et même leur vie dans une entreprise n'ayant aucune chance, — je ne dirai pas de succès, — mais d'être comprise dans le milieu où elle s'était effectuée.

Mais ils avaient incontestablement le droit de passer outre, dans la persuasion où ils étaient de faire servir ce genre de propagande à créer un germe d'agitation révolutionnaire.

Tout au plus leur pouvait-on démontrer que le jeu ne valait pas la chandelle.

Peu après et successivement vinrent les tentatives

de Passanante et d'André Tomaseo contre le roi d'Italie et son copain le roi d'Espagne.

Ces deux actes, les anarchistes les revendiquèrent si bruyamment comme étant le fruit de leur propagande, que leur journal officiel d'alors — l'*Avant-Garde* — fut traduit à Neuchâtel devant les assises fédérales qui condamnèrent son rédacteur en chef, le citoyen Brousse, à dix ans de bannissement du territoire de la Confédération helvétique.

Dans ces circonstances, les anarchistes avaient, ce nous semble, singulièrement exagéré l'influence théorique qu'ils s'attribuaient.

Ils semblaient ainsi ne faire dater le régicide que du moment de leur apparition.

Or, depuis l'origine même de la monarchie, qui soustrait le monarque à toutes revendications légales, — même dans le cas de crimes de droit commun, tels que l'assassinat, le viol et autres gentilleses, — il s'est toujours trouvé des citoyens courageux qui, soit au nom de la conscience publique outragée, soit pour venger leurs injures privées, se sont — avec raison — reconnu le droit de frapper eux-mêmes l'auteur de ces crimes.

Ils s'appuient dans ce cas de cet inattaquable argument que quiconque se place au-dessus et en dehors de l'Humanité ne peut dès lors se réclamer d'elle pour échapper au châtimeut de ses forfaits.

Le régicide — absolument légitime — est sans doute une manifestation de la « propagande par le fait ». C'est un acte révolutionnaire par excellence. Mais son antériorité notoire le place hors de toute revendication des anarchistes modernes.

Il en est de même de tous les actes de la grande et terrible tragédie qui se joue en Russie depuis dix ans.

Depuis *Véra Sassulich* et ceux qui jusqu'alors n'ont pas hésité à donner leur vie pour libérer leur pays, aucun de leurs actes ne peut être revendiqué comme émanant des théories anarchistes, leurs auteurs ne s'étant jamais reconnus comme tels... au contraire.

Seul jusqu'alors, *Reinsdorff*, en Allemagne, a déclaré avoir agi en tant qu'anarchiste. Le courage avec lequel il a bravé ses juges et livré sa tête au bourreau — courage auquel la *Reoue des Deux-Mondes* elle-même a rendu hommage — fait certes de Reinsdorff un des grands caractères de notre époque.

Les anarchistes dont il s'est déclaré le compagnon ont le droit de s'en montrer fiers.

Son entreprise, si douteux qu'en pût être le succès, valait du moins qu'il y risquât la vie. Aussi en fit-il largement le sacrifice.

Depuis, la France a vu s'accomplir certains actes de justice sommaire, soit par des masses, soit par des individus : telles l'affaire *Fournier* à Roanne, la *Watrinade* de Decazeville, l'affaire *Deruytter* à Paris, que les anarchistes mettent à l'actif de leur propagande, encore que ce soit très contestable.

De tous temps aussi les travailleurs et les exploités à merci, exaspérés des exactions répétées et de plus en plus odieuses dont ils sont l'objet de la part de leurs exploités, ont tenté, soit individuellement soit en masse, de justicier ces exploités, sauf à payer à leur tour de leur tête ou de leur liberté ces exécutions, c'est-à-dire plus cher que ne valent les prétendues victimes.

Mais si les anarchistes ne peuvent rigoureusement s'en déclarer les réels et seuls inspirateurs, du moins ont-ils le mérite, on ne peut le mécon-

naitre, de les approuver franchement et sans la moindre réticence.

Ils vont même jusqu'à s'en déclarer solidaires.

Cette déclaration — d'ailleurs toute platonique — n'a pas pour la Révolution sociale d'effet autrement utile que les actes qui la provoquent. Ceux-ci n'ont jusqu'alors, on ne le sait que trop, d'autres résultats que d'amener la mort de quelques chenapans en sous-ordre, ou, bien plus rarement encore, d'ouvrir prématurément la succession de quelque gros bonnet de l'industrialisme, à la grande joie de ses héritiers, — comme l'a justement exprimé déjà un écrivain socialiste, — sans que cela change rien à la condition des exploités.

Si pourtant les anarchistes modernes persistaient à revendiquer malgré tout comme un des effets de leur unique propagande les régicides et autres exécutions sommaires dont on vient de parler, la chose à notre avis ne mériterait pas d'être plus longuement discutée, car nous sommes d'accord avec eux pour en reconnaître le caractère légitime et des plus avouables pour tout révolutionnaire.

Seule la question d'utilité pourrait être l'objet de controverse entre eux et nous.

Mais la « propagande par le fait » en est arrivée chez les anarchistes à des agissements dont il ne s'agit plus seulement d'examiner l'utilité présumée, mais encore le caractère moral même et de se demander si ces agissements ne vont pas à l'encontre du but poursuivi.

II

Tous les actes qui viennent d'être passés en revue comme relevant de la « propagande par le fait », ou du moins réclamés comme lui appartenant par les

anarchistes, ont un tel caractère de dévouement à l'idée et d'abnégation personnelle, qu'à quelque point de vue qu'on les envisage — qu'on les condamne ou qu'on les approuve — on ne peut s'empêcher de respecter dans leurs auteurs les sentiments de justice et de dignité qui les ont portés à les accomplir.

Ils commandent l'estime même à leurs ennemis les plus implacables.

Les actes dont nous avons maintenant à parler ont malheureusement un tout autre caractère.

Le premier d'entre eux qui a soulevé la plus unanime répulsion jusque chez les révolutionnaires se rapporte à l'affaire du *Café Bellecour*, arrivée à Lyon en novembre 1882.

Il s'agit — on se le rappelle — d'une cartouche de dynamite placée dans un café et dont l'explosion blessa mortellement un pauvre diable de consommateur absolument inoffensif.

A quelques mois de là, un tout jeune homme, — Cyvoct, — soupçonné d'être l'auteur de ce fait inqualifiable, fut traduit devant les assises de Lyon.

Cyvoct nia énergiquement toute participation directe ou indirecte au crime dont on l'accusait. Il alla jusqu'à déclarer qu'il « se regarderait lui-même comme un monstre » d'y avoir été pour quoi que ce soit.

S'appuyant d'un article de journal écrit par lui et dans lequel on prétendit trouver une provocation à ce meurtre, le jury, malgré les dénégations formelles de Cyvoct, déclara que celui-ci n'avait, en effet, ni commis le crime ni participé à le commettre, mais qu'il l'avait provoqué. — La cour condamna à mort le malheureux jeune homme.

L'exécration de la « complicité morale », inventée par l'infâme procureur général Hébert sous

Louis-Philippe, contre le journaliste *Dupoty* en 1840, lors de l'affaire *Quénissel*, recevait ainsi une nouvelle et abominable consécration.

Emue des déclarations de l'accusé, dont nul n'avait le droit de suspecter la sincérité alors que le jury lui-même l'avait reconnue, l'opinion publique fut saisie d'indignation contre un semblable verdict.

Il se produisit alors un fait étrange.

Sans tenir compte des dénégations précises de Cyvoct, les anarchistes, au lendemain même de l'arrêt qui venait de frapper leur compagnon, s'empressèrent dans leurs réunions de le glorifier d'un fait qu'il n'avait pas commis.

L'acte était ainsi réclamé par eux comme faisant partie de leur système de propagande.

Il y a donc lieu de demander quelles conséquences ils en espéraient.

Laissons de côté toutes jérémiades sur les droits de l'humanité violés. On sait assez que les bourgeois ne les respectent pas davantage lorsqu'il s'agit de sauvegarder leurs intérêts.

Juin 1848 et Mai 1871 entre autres en offrent de suffisantes preuves.

Examinons la chose au point de vue strictement utilitaire.

Quel profit pour la Révolution les anarchistes pourraient-ils espérer d'actes semblables ?

Quand même le café Bellecour et tous ceux de même genre sauteraient avec les viveurs qui les fréquentent, en quoi la Révolution sociale en avancerait-elle d'un pas ?

Que, reprenant pour leur compte le vœu attribué à Néron et le modifiant, les anarchistes pussent désirer que la race des exploités n'eût qu'une tête

pour s'en débarrasser d'un seul coup, aucun révolutionnaire socialiste n'y contredirait certes.

Mais est-ce que quinze ou vingt bourgeois, frappés de-ci et de-là par l'explosion dont les anarchistes se sont déclarés solidaires représentent la bourgeoisie ?

Est-ce que leur mort eût entraîné celle de la bande entière des capitalistes ? — Est-ce que l'ordre économique à détruire en eût été seulement affecté ?

Les anarchistes en seraient-ils donc à croire à la naïve théorie de « *l'exemple* ».

Est-ce que depuis qu'il y a lutte ouverte et constante entre les exploités et leurs exploités, il n'a point été fait *d'exemples* de part et d'autres durant les péripéties du combat ?

Il n'en a pas manqué de ces exemples, pratiqués surtout par les exploités jusqu'alors triomphants.

Les exploités qui les ont subis en ont-ils senti refroidir leur ardeur ?

Reste donc pour seule justification de semblables procédés de propagande la tuerie pour la tuerie — sans s'inquiéter même de savoir si par hasard on ne tuera pas les siens.

Il faut avouer qu'il n'y a pas tant lieu de se vanter.

Le côté utile de l'acte ne pouvant se démontrer, il n'en reste que l'odieux et l'on s'explique aisément que tout anarchiste que puisse-être le malheureux Cyvoct, il ait énergiquement nié d'y avoir participé.

Le résultat le plus clair qu'aient tiré les anarchistes de la glorification d'un acte déclaré monstrueux par celui-là même qu'on venait de condamner sans preuves a été d'enrayer le mouvement d'opinion qui commençait à se faire en sa faveur.

Comme on ne peut supposer que c'était le but qu'ils recherchaient, on est en droit de se demander ce que vaut dès lors une semblable propagande.

Depuis cette affaire, une série d'explosions dynamiteuses se sont produites, plus particulièrement dans les bassins de la Loire et du Rhône. Mais les anarchistes en ont absolument décliné la responsabilité et les ont mises sur le compte de la police, en quoi ils pourraient bien n'avoir pas tort.

Ils auraient dû d'autant plus repousser toute solidarité dans l'affaire du café Bellecour, car, par une bizarre coïncidence, elle n'a eu d'autres résultats en somme que de servir de prétexte à l'arrestation et à la condamnation des citoyens Kropotkine, Bordat, Bernard, Emile Gauthier et d'une foule d'autres anarchistes lyonnais, sous l'inculpation de société secrète prétendue, dont l'existence n'a pas été plus démontrée que la culpabilité de Cyvoet.

III

Mais voici qui devient plus sérieux.

Quelque temps après, deux meurtres sont successivement commis en Autriche et en Hongrie.

Le vol en est le mobile avéré.

Les assassins sont arrêtés et ils déclarent avoir agi pour se procurer l'argent nécessaire à la création d'organes anarchistes.

Que ces hommes aient été sincères dans leurs déclarations, la chose est très possible. Le même fait vient de se produire à Paris — sans assassinat, il est vrai — et il est incontestable pour tous, les journaux les plus réactionnaires l'ont même reconnu, que le compagnon *Dupal* a agi, lui aussi, en toute sincérité.

Tous ont volé et même assassiné *honnêtement* — si bizarre que paraisse l'accouplement de ces vocables contradictoires.

Ces histoires de meurtres suivi de vols — pour la bonne cause — sont aussitôt glorifiés par les anarchistes comme œuvres relevant surtout de la « propagande par le fait » — Journaux et meetings anarchistes ne tarissent pas d'éloges.

Le vol et l'assassinat sont acceptés par eux comme œuvres essentiellement révolutionnaires..... Sous réserves des motifs, bien entendu.

Notons que si nous les traitions de jésuites ils entreraient dans de jolies fureurs.

Mais à quels signes reconnaîtra-t-on les *purs* et les *non purs* en semblables cas ? — Qui empêchera ces derniers, une fois pris, d'invoquer la loyauté de leurs intentions ?

J'ai entendu raconter autrefois que certains révolutionnaires étrangers avaient eu un moment la pensée de fabriquer de faux billets de banque afin de ruiner le crédit des États qui leur servaient de garantie.

Le moyen était ingénieux en somme. Le but louable, et ils avaient pour se légitimer à leurs propres yeux, l'exemple des émigrés français qui durant la Révolution ne craignirent nullement d'y avoir recours pour tuer la République, pendant que les bourgeois républicains s'en servaient de leur côté pour acheter à vil prix les biens nationaux (1).

Mais les révolutionnaires dont nous parlons reconnurent bientôt qu'il fallait renoncer à ce procédé.

Sous le prétexte en effet de servir la cause, un

(1) Voir la « Relation des papiers saisis à Bayreuth », lors de l'arrestation du duc d'Enghien, fusillé ensuite à Vincennes et les « Légendes Révolutionnaires », de Georges Avenel.

certain nombre de prétendus compagnons s'en faisaient tout simplement des ressources pour satisfaire sur la plus large échelle possible leurs goûts et leurs fantaisies.

Sur ce pied, les filous et les escarpes ne vivant que de ce genre d'exploits pourraient, eux aussi, se déclarer révolutionnaires.

Et comment les contredire ?

Est-ce qu'en vidant — violemment ou en douceur, suivant les circonstances — les poches de leurs voisins, ils ne font pas acte de révolution ?

Que d'après la morale bourgeoise ils aient le tort de n'y point apporter assez souvent l'habileté nécessaire, c'est là le seul reproche qu'on leur puisse adresser.

Sans doute ils ont en somme aussi bien le droit de s'approprier le contenu de la caisse qu'ils dévalisent que celui à qui elle appartient de l'avoir remplie en exploitant sans scrupule le travail d'autrui.

Mais encore une fois comment ces détournements mutuels intéressent-ils la Révolution sociale ? En quoi la situation des exploités se pourra-t-elle trouver moins mauvaise parce que X aura « anarchisé » les capitaux d'Y, qui — cela est entendu — n'y avait lui-même aucun droit.

Est-ce pour substituer un brigandage à un autre que les prolétaires luttent et meurent depuis tant d'années ?

« *Eux dessous, nous dessus* », telle était la formule adoptée par la bourgeoisie — suivant Danton — lors de la Révolution, en parlant de l'aristocratie qu'il s'agissait de renverser.

« *Ni dessus, ni dessous* » ; telle la formule des révolutionnaires socialistes.

Les procédés recommandés par les anarchistes

nous ramèneraient simplement à la première de ces formules.

Il y aurait substitution et non révolution — mais les travailleurs n'en continueraient pas moins à rester « dessous ».

IV

Nous sommes de ceux qui reprochent à la Commune de Paris de 1871 — comme un crime de lèse-révolution — de n'avoir pas fait main-basse sur la Banque.

Mais de quel œil aujourd'hui les révolutionnaires sincères regarderaient-ils ceux qui n'eussent vu dans cette main-mise qu'un moyen d'y faire leurs *petites affaires*, sous prétexte par exemple de faire servir plus tard leur magot à la propagande ?

Je vois d'ici la tête que feraient Kropotkine et Reclus devant les camarades de lutte ayant ce genre de peccadille sur la conscience.

N'est-ce pas dès lors condamner formellement l'acte qu'on proclame théoriquement utile à la Révolution, puisqu'on se trouverait soi-même amoindri dans sa propre estime pour l'avoir commis ?

Il est des actes auxquels on applaudit en regrettant de ne se sentir soi-même ni l'énergie ni l'abnégation de les accomplir.

Mais tout procédé qu'on rougirait d'employer personnellement ne doit-il pas être rejeté comme indigne du but qu'on se propose ? — Et comment alors en recommander l'usage à d'autres ?

Je ne suppose pas les anarchistes capables d'assez d'aristocratie pour admettre qu'il y ait des gens préposés aux actions viles.

Voit-on l'effet que produirait le *faits divers* suivant, reproduit dans tous les journaux :

« X et Y, que chacun connaît depuis longtemps, « comme étant à la fois des plus intelligents et sur- « tout des plus estimables dans la véritable accep- « tion de ce mot, ont pénétré la nuit dernière par « effraction dans les bureaux de Rothschild, dont « ils ont forcé les caisses pour en enlever les va- « leurs.

« Le roi des Juifs, attiré par un bruit inusité à « pareille heure, s'étant brusquement présenté « devant eux, il l'ont aussitôt égorgé pour empêcher « qu'il donnât l'alarme.

« Arrêtés au moment où ils sortaient chargés de « leur riche butin, ils ont froidement déclaré qu'ils « n'avaient agi ainsi que pour se procurer l'argent « nécessaire à l'organisation d'un soulèvement gé- « néral des travailleurs.

« La situation sociale de ces deux étranges mial- « faiteurs est telle en effet que rien ne laisse « supposer qu'ils aient eu l'idée de s'approprier per- « sonnellement le fruit de leur vol. »

Et d'ailleurs, pourquoi X et Y, ces hommes vrai- ment honorables sous tous les rapports, ne prati- queraient-ils pas *eux-mêmes* les procédés de propa- gande qu'ils acclament chez les autres ?

Ce serait certes au point de vue de la Révolution d'un plus grand effet encore que les actes dont nous venons de parler et qui, étant donnée la situation misérable de leurs auteurs, sont suspects par cela même de moins de désintéressement de la part de ceux qui les ont commis jusqu'alors.

Eh bien ! non. Ni X ni Y ne donneront cet exemple. Ils savent bien qu'ils feraient plus que d'y perdre la considération publique — dont ils font

d'ailleurs peu de cas — ou leur propre estime, qu'ils sont capables de sacrifier aux intérêts supérieurs de quelque grande idée. Ils y perdraient jusqu'à l'estime même de la cause pour laquelle ils luttent courageusement.

Or toute cause qu'on n'estime plus est morte pour ses défenseurs.

De tels actes sont en effet trop marqués du sceau de la morale bourgeoise qui, depuis longtemps, n'est autre que celle des Jésuites, malgré le mépris qu'elle affecte à l'égard de ceux-ci. La Révolution sociale ne les peut revendiquer comme siens.

CONCLUSION

Ni dans leurs *desideratas* économiques, ni dans leurs procédés spéciaux de propagande dite « par le fait », les anarchistes modernes ne peuvent justifier de leurs prétentions à tenir la tête de l'armée révolutionnaire socialiste, car ils tournent en réalité le dos au but vers lequel celle-ci dirige ses efforts.

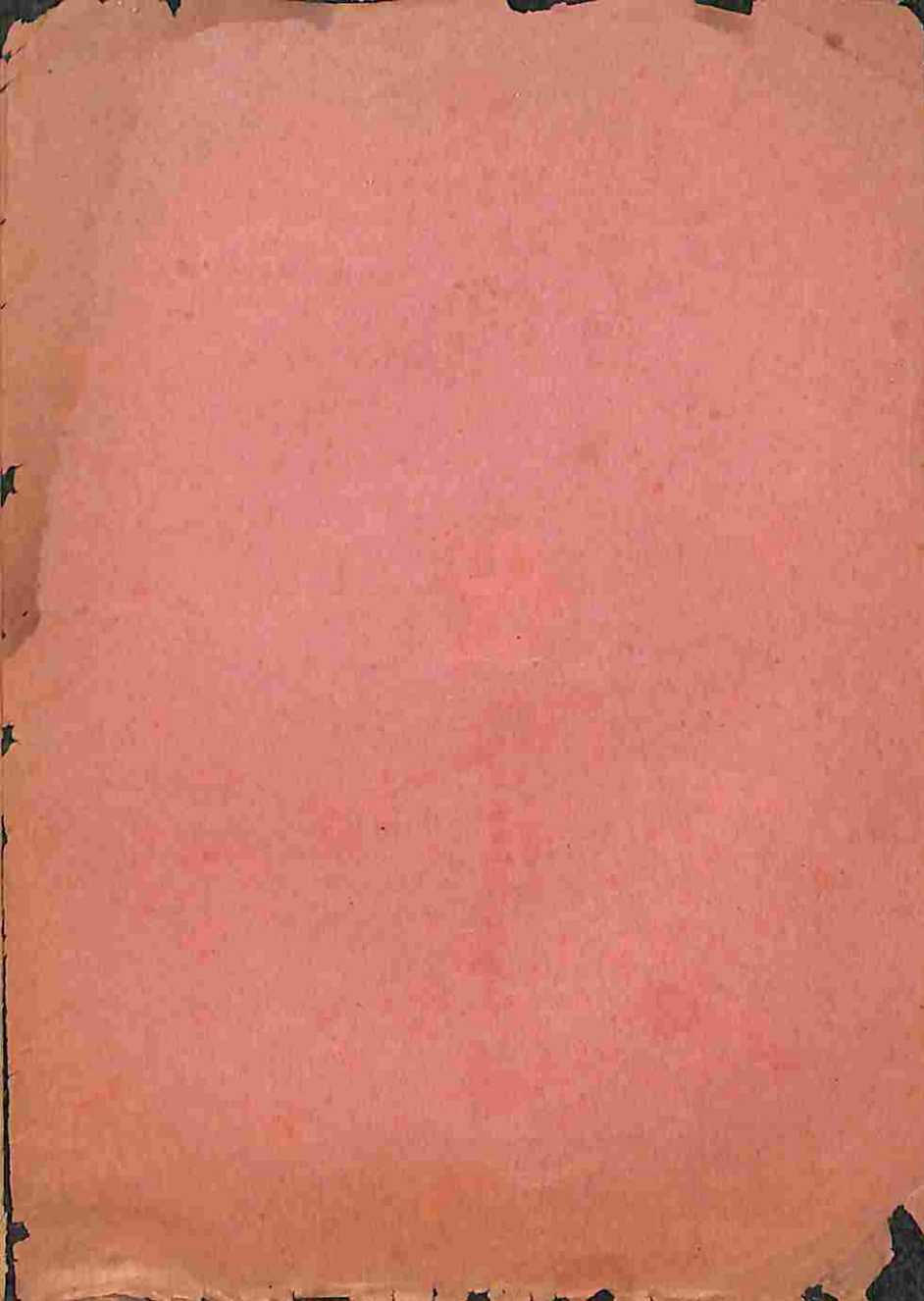
Sans doute il serait puéril de prétendre les contraindre à changer de voies et de moyens s'ils trouvent bon d'y persister — lors même qu'on en aurait le pouvoir. Personne parmi nous ne se sent le goût d'être gendarme et encore moins d'être juge.

Mais s'ils ont le droit de persévérer dans une ligne de conduite que nous considérons comme fausse et même dangereuse, les révolutionnaires socialistes ont, eux aussi, non seulement le droit

mais le devoir de décliner désormais toute solidarité avec des théories qui n'ont de socialistes que l'étiquette et dont les procédés de propagande ne sont autres que ceux pratiqués par la bourgeoisie elle-même, avec cette unique différence que celle-ci a depuis longtemps remplacé le brigandage à main armée par la filouterie légale et boursicotière.

Les socialistes révolutionnaires ont surtout en vue de supprimer définitivement l'une et l'autre.

G. LEFRANÇAIS.



OUVRAGE RECOMMANDÉ :
ÉTUDE
SUR LE
MOUVEMENT COMMUNALISTE
DU 18 MARS 1871

Par le Citoyen **G. LEFRANÇAIS**

PRIX : 3 Fr. 50

LES IMPRÉCATIONS

Forte brochure de 50 pages

Par **E. ODIN**

PRIX : 0 Fr. 50 ; — *franco*, 0 Fr. 60.

Du même Auteur :

LES FARCEURS DU PROTESTANTISME

PRIX : 0 Fr. 20 ; — *franco*, 0 Fr. 25

Pour paraître au premier jour :

LE DROIT A L'INSURRECTION

DEVANT LA COUR D'ASSISES

Compte-rendu complet du Procès **E. ODIN** et **PONS**

PRIX : 0 Fr. 15

Le citoyen **E. ODIN**, 73, rue Doudeauville, expédie en province tous les ouvrages d'économie sociale et de propagande qui lui sont demandés, contre mandat-poste. Forte remise aux groupes.
